REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-137 DU 20 AVRIL 2009 Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie, de l'intérim de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du mercredi 22 au mercredi 29 avril 2009

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement;
- Vu le Décret n°2009-131 du 19 avril 2009 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 19 avril 2009;

DECRETE

Article 1er: Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie, pour compter du mercredi 22 au mercredi 29 avril 2009.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait a Cotonou, le 20 avril 2009 Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,

Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale

assurant l'intérim,

Issifou KOGUI N'DOURO

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 3 CC1 CES 4 HAAC 5 SGG 4 MINISTERES 30 JO 1